Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation

Herausgeber: Société jurassienne d'émulation

Band: 18 (1866)

Rubrik: Coup-d'œil sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COUP-D'ŒIL

SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE

D'ÉMULATION,

pendant l'année 1866.

(Présenté à cette Société dans sa séance du 22 août 1866.)

Monsieur le Président et Messieurs !

Pour la cinquième fois j'ai l'honneur de vous présenter le rendu-compte de vos travaux pendant cette année. Encouragé par la bienveillance que vous n'avez cessé de me témoigner depuis que vous avez bien voulu me charger du secrétariat de la Société, je me mets à l'œuvre avec plaisir, désirant avant tout me montrer digne de votre confiance et être l'interprète fidèle des pensées que vous avez développées dans vos diverses compositions et dans vos études. Veuillez, cette fois comme par le passé, m'accorder votre indulgence, et si vous rencontriez des erreurs involontaires dans ce résumé, que ce soit la main de l'amitié qui les relève, et non celle de la critique qui décourage.

L'année dernière, à la réunion générale à Bienne, l'on a émis le vœu qu'à l'avenir ce Coup-d'œil fût rédigé sous une forme plus concise ; je m'efforcerai aujourd'hui de me conformer à ce désir, tout en cherchant à rendre justice aux travaux que je suis appelé à analyser.

A en juger d'après les protocoles des diverses sections, la Société ne semble pas avoir fait preuve de beaucoup d'activité. Ce fait n'a rien qui doive surprendre, si l'on veut bien considérer que nous venons de traverser une période d'agitation politique, pendant laquelle les esprits n'ont pu jouir du calme nécessaire pour se livrer avec fruit à des études sérieuses. Cependant les différentes branches d'études sont représentées par des travaux dont l'intérêt compensera le peu d'étendue et le petit nombre. Vous en jugerez vous-mêmes par le résumé que je vais avoir l'honneur de vous présenter, et dans lequel je conserverai l'ordre établi par mes prédécesseurs et observé par moi-même dans mes précédents rapports.

Histoire.

En premier lieu je citerai un rapport de *M. Quiquerez* sur les fouilles pratiquées par lui au pied du Vorbourg, près de Delémont, et sur la découverte d'habitations celtiques sur le flanc de la montagne située en face de ce lieu. Je ne m'arrêterai pas à en parler au long, de crainte de diminuer l'intérêt qu'offre ce travail; je me bornerai à renvoyer à la dernière publication de M. Quiquerez sur l'*âge du fer* dans le Jura, publication qui a paru tout récemment et qui a été expédiée aux membres de la Société.

M. Fréd. Imer a donné lecture d'un compte-rendu par M. Martin-Arzelier sur *les Aryas ou Origines indo-germaniques*, de M. Ad. Pictet. Le résultat que s'est proposé l'auteur est de prouver la filiation de la famille indo-germanique, et il l'a atteint en démontrant comment le peuple primitif des Aryas, parti des bords du Djihoun, envoya des colonies dans l'Inde et enfin jusqu'aux extrémités de l'Europe. C'est par l'étude comparée des langues que M. Pictet et ses devanciers sont parvenus à ressusciter la tradition de cette souche commune des peuples du continent européen, à reconstruire le vocabulaire du peuple primitif, et par là même à se rendre compte de ses idées et de son genre de vie. Il mentionne

l'organisation de ce peuple, son gouvernement, ses connaissances, les animaux, les métaux, les plantes qu'il connaissait. Ses idées religieuses sont moins connues; on le croit adonné au polythéisme, dans lequel cependant l'on démêle un dualisme divisant le principe humide et le principe igné. M. Martin termine son rendu-compte en regrettant que M. Pictet n'ait pas tracé le tableau des migrations successives qui ont donné naissance aux différents peuples, et qu'il n'ait pas non plus touché la question de la commune descendance des hommes d'un même couple.

M. Montandon a lu sur les *anciennes bourgeoisies* un travail suggéré par l'ancien règlement de bourgeoisie de la commune de Tramelan. Dans cette communication, qui offre un singulier intérêt d'actualité, l'auteur fait voir la constitution de l'ancienne bourgeoisie de Tramelan-Dessus, et à quel point d'illibéralité envers les *étrangers non communiers* l'égoïsme poussait certains bourgeois. Il mentionne les restrictions successives apportées aux prétendus droits des bourgeois, cite les décisions prises à diverses époques par les *ambourgs* de la commune dans le but de rendre aux bourgeois tous leurs anciens priviléges au détriment des simples habitants, et indique l'apparition des premiers germes de jalousie et de rivalité entre la bourgeoisie et la municipalité. Toutes ces décisions sont signées de noms que l'auteur donne en entier, parmi lesquels on en remarque plusieurs de familles existant encore.

M. le pasteur Grosjean a donné lecture d'un travail très-intéressant sur *l'architecture des habitations rustiques de l'ancienne Prévôté de Moutier-Grandval.* L'auteur s'attache en premier lieu à décrire la forme extérieure de ces habitations, les lieux où elles étaient construites de préférence et il indique les motifs qui présidaient au choix des lieux; puis, il passe à la description de la distribution intérieure, des chambres, cuisine, cave, granges, greniers, etc.; il retrace la forme des portes, des fenêtres, des meubles, et il a soin d'en faire connaître les emplacements. Il conclut de ce qu'il vient d'expli-

quer que les anciens habitants étaient fort peu aisés et qu'ils menaient une vie très simple.

Dans un travail lu par M. le pasteur Revel, intitulé : *Les procès de sorcellerie de la Montagne de Diesse*, M. Besson, pasteur à Nods, nous reporte à l'époque d'ignorance où la superstition régnait sur tant de contrées de notre pays. Les faits relatés dans ce travail ont été tirés d'un ouvrage renfermant 60 procédures, lequel a été confié à l'auteur par M. Laroche-Vetz, de Bâle. Partant du principe que les croyances superstitieuses des païens ne furent pas complétement détruites par l'introduction du christianisme, l'auteur passe à l'apparition de la secte diabolique des *casserods* (Ketzer) qui prenaient la figure de démons pour en commettre les crimes. Au 17e siècle cette secte se composait d'adeptes initiés et d'adeptes victimes. L'auteur les fait connaître et cite des faits ou anecdotes relatifs à des empoisonnements ou autres crimes commis par ces sectaires ; puis, il examine plus particulièrement les procédures de la Montagne de Diesse. Il existe entre elles une grande homogénéité ; en toutes on retrouve les portraits des maîtres diables, leurs noms de guerre, l'indication des lieux qu'ils hantent, les moyens qu'ils emploient pour se faire des adeptes ou des victimes. L'auteur parle des danses nocturnes, de la manière dont elles sont conduites et où elles ont lieu ; il termine par une description du mode de justice pratiqué contre ces soi-disant sorciers, et par le récit du procès de Marguerite Béguerel de L. (peut-être de Lamboing), exécutée le 28 juin 1667.

Je citerai encore de M. le pasteur Grosjean, la lecture qu'il a faite d'un manuscrit du siècle passé rédigé par un secrétaire baillival et contenant le récit d'un *Voyage fait dans la Prévosté de Mostier-Grandval, au regard du renouvellement de bourgeoisie qui s'est tenu le 24 septembre 1743, entre le louable canton de Berne et toute la Prévosté de Mostier-Grandval, de dessus et dessous les Roches*. Ce manuscrit commence par la liste des personnages envoyés de Berne, et les noms de ceux qu'ils rencontrèrent en route et qui se joignirent à eux, puis,

vient une description du voyage de Berne à Moutier, ainsi que de la manière dont la députation fut reçue à Tavannes, Bellelay et Moutier. La partie la plus intéressante est sans contredit celle où l'auteur, le capitaine Thormann, beau-frère de François-Nicolas de Graffenried, baillif de Nidau, parle de la cérémonie du serment. Elle eut lieu en plein air, mais non sans que l'Evêque de Bâle eût protesté par l'entremise de M. le baron de Lansey contre ce renouvellement de combourgeoisie. A cette protestation les députés bernois répondirent qu'en rien le canton de Berne n'empiétait sur les droits de son Altesse, mais voulait remplir les traités comme par le passé. Le député de l'Evêque ne parut pas insister davantage. Les troupes, au nombre de 1200 hommes, prêtèrent d'abord le serment à *mains levées*. La cérémonie terminée, tous rentrèrent au village, les envoyés de Berne jetant au peuple quantité de *demi-cruches*, que celui-ci recevait en poussant des *vivats* de reconnaissance. — La dernière partie, très intéressante, ne contient plus qu'un détail des visites faites ou reçues, de dîners offerts et acceptés, de *vins très excellents* dégustés, de toasts portés au son *de la trompette, de la cymbale et du cornet*, etc. Le 25, à 6 heures du soir, la députation arrivait à Bienne où elle ne reçut aucune salutation de la part du magistrat, et où elle s'en alla loger où elle put. Le lendemain chacun rentra chez soi, et *ainsi se finit*, dit l'auteur, *ce voyage sans aucun grand malheur, Dieu en soit béni.*

M. Mandelert a lu un extrait des mémoires du pasteur Frêne de Tavannes, intitulé : *Une alerte au couvent de Bellelay, lors de l'occupation de la courtine par les troupes françaises, mai 1793 ; hospitalité du pasteur de Tavannes envers l'abbé Monnin et ses religieux*, etc.

Ce dut être, en effet, un cruel moment pour les bons religieux de Bellelay que celui où ils apprirent la nouvelle que les soldats de la République s'avançaient contre l'abbaye avec des intentions peu amicales ; l'épouvante sans doute fut grande pour tous ; mais pour l'abbé et quelques religieux ce fut une panique ; car oubliant qu'un pasteur doit rester au milieu de

son troupeau dans le moment du danger, il s'enfuit emportant ce qu'il put et s'écriant : « Ceux qui voudront, se sauveront avec moi ; ceux qui voudront, resteront. » Il alla se réfugier chez le pasteur Frêne à Tavannes, où il rencontra de nombreux ecclésiastiques fuyant aussi devant les Français. Pendant plusieurs jours, la cure de Tavannes fut remplie de réfugiés et de visiteurs auxquels le généreux pasteur accorda l'hospitalité la plus large. Les nouvelles enfin n'étant pas redevenues plus rassurantes, les religieux et l'abbé quittèrent Tavannes pour se rendre à Sonceboz et de là plus loin. Cet extrait ne fait pas mention de ce qui advint ultérieurement aux religieux et à leur chef.

Une publication récente d'un de nos honorables collègues mérite ici une mention spéciale. M. le doyen Vautrey, qui occupe ses loisirs à la continuation du *Cartulaire de l'Evêché de Bâle*, vient de faire paraître l'*Histoire du collége de Porrentruy*, savante monographie, qui ne se rattache pas seulement à l'histoire de l'enseignement dans notre contrée, mais touche aux événements les plus marquants de nos annales jusqu'à la réunion de notre pays au canton de Berne.

M. Courvoisier a donné lecture d'une notice intitulée : *Anciennes mœurs et superstitions*, dans laquelle il mentionne d'abord les aliments grossiers dont se nourrissaient les habitants du Vignoble et des pays voisins ; les repas d'enterrements et les cérémonies qui les accompagnaient ; il parle des gens chargés spécialement de presser les convives de manger, et des coutumes singulières à l'occasion des mariages, et la veille de Noël. Puis il décrit quelques-unes des superstitions les plus générales, telles que celles de personnes qui voient des enterrements nocturnes, qui portent dans la bouche des dents de morts, qui entendent la haute chasse, etc. L'auteur conclut en exprimant l'opinion que les superstitions viennent du besoin d'un surnaturel ; elles ne peuvent être guéries que par la croyance au surnaturel vrai.

Après ce résumé des travaux historiques, abordons ceux qui revêtent un caractère plus spécialement philosophique.

J'en trouve quatre consignés dans les protocoles ; je vais en extraire les idées principales que je classerai dans un second chapitre.

Philosophie.

Dans la 1re partie d'un travail intitulé : *La vie de Famille*, M. le pasteur Rossé a traité principalement des causes qui brisent actuellement les liens du foyer domestique. Il en nomme sept, et la première il la voit dans les changements qu'ont apportés partout et dans tous les domaines les révolutions sociales et industrielles de notre époque. La 2me lui paraît provenir de la multiplicité des établissements publics et de l'habitude toujours plus fréquente de ne traiter qu'en dehors de la maison toutes les questions cantonales ou communales. Les émigrations nombreuses et le peu d'intérêt que prennent certaines personnes à tout ce qui regarde leurs parents, forment une 3me cause. La vie de fabrique, le travail régulier dans des ateliers sont une 4me cause de cet abandon des liens de famille. La 5me, l'auteur la trouve dans les mariages précoces trop fréquents chez les industriels ; comme 6e, il cite les connaissances trop nombreuses, les relations trop fréquentes que l'on se crée en dehors de la parenté, et enfin la 7e et dernière que reconnaît l'auteur, c'est le manque d'autorité des pères manifesté dans la majorité des familles. La lecture de ce travail souleva parmi les membres de la section auxquels elle fut faite, une discussion critique qui roula tant sur la forme que sur le fond, et qui prouva bien avec quel intérêt cette lecture fut écoutée.

Le second travail, revêtu d'un caractère de philosophie religieuse, et intitulé : *La Justice et l'Amour dans l'œuvre de la Rédemption*, est dû à M. le pasteur Besson. Le protocole où je le trouve mentionné ne citant que les thèses principales sans donner les arguments à l'appui, je me borne à les indiquer telles que je les trouve. La 1re, c'est que la doctrine « que le Christ victime expiatoire s'incarne dans l'humanité, » se revêt de notre nature et de nos péchés, et satisfait dans

» sa mort la justice éternelle, et permet ainsi à Dieu de nous » ouvrir pleinement les trésors de son amour, » cette doctrine est inadmissible pour l'auteur, parce qu'elle suppose un conflit en Dieu entre son amour et sa justice, ce qui altérerait la liberté de Dieu et anéantirait le fait qu'en Dieu se trouve l'absolue perfection. — La 2me thèse, c'est que le *pardon* étant de la part de Dieu la suppression morale du péché, et l'*expiation*, de la part de l'homme la suppression morale du péché, l'œuvre du Christ qui sert de trait d'union à ces deux actions n'est plus qu'un fait moral avant tout, et qui, au sens absolu, n'avait nullement besoin de se manifester comme fait historique dans le monde. — Ces idées, regardées par quelques auditeurs comme un peu hasardées, ne sont point présentées par l'auteur comme des *idées acquises*, mais plutôt comme des questions à discuter.

M. le pasteur Tièche a lu un travail sur *La Conscience*, basé sur ce passage des Actes (ch. XXIV, vers. 16) : « C'est pour- » quoi aussi je travaille à avoir toujours la conscience sans » reproche devant Dieu et devant les hommes. » Dans la 1re partie, l'auteur se demande ce que c'est que la conscience, et il conclut que c'est une des plus grandes facultés de notre âme, qui nous fait discerner ce qui est moral d'avec ce qui est immoral, ce qui est bon, juste et droit, d'avec ce qui ne l'est pas ; que sa voix ne vient point de nous-mêmes, ni de l'éducation, mais qu'elle est la voix de Dieu même, et qu'ainsi la conscience peut être appelée l'*oreille de l'âme* qui perçoit *la voix du Seigneur*. — Dans la 2me partie, l'auteur se demande *quel est le rôle de la conscience?* et il pose en fait que la conscience est un sens moral et non un sens religieux, qu'elle est essentiellement juge du bien ou du mal. Il cite des exemples de ce que peut la conscience dans ce sens. — La 3e partie s'occupe des faiblesses et des maladies auxquelles, à l'instar de nos facultés, la conscience est parfois sujette, et qui sont principalement l'hésitation, la timidité, la séduction et l'endurcissement. — La 4me et dernière parle des moyens d'avoir une bonne conscience, et montre que c'est l'Evangile et le pardon

de Dieu qui peuvent la donner. Le pardon calme les troubles de la conscience ; la grâce la délivre de ses faiblesses et de ses infirmités.

M. Brehm, avocat, a lu un long et intéressant travail intitulé : *Etudes psychologiques*. Ce travail est divisé en quatre parties, traitant successivement du *matérialisme*, de *l'origine de l'âme*, de *sa nature* et de *son siége*. Dans la première partie, l'auteur cite les apôtres du matérialisme et résume leurs opinions ; puis il mentionne les autorités principales qui ont combattu cette doctrine, et en indique les arguments les plus importants. L'auteur conclut cette partie en admettant que puisque les matérialistes ne peuvent prouver l'impossibilité d'un Dieu, d'une âme humaine et des causes finales, ils n'ont aucun droit d'en nier l'existence. La seconde partie traite de l'*origine de l'âme*. L'auteur rapporte les opinions diverses des philosophes et des théologiens anciens et modernes. Il en compte 16 qu'il cite, puis, dans un 2e chapitre de cette partie, il s'occupe de l'*origine des âmes des descendants des premiers hommes*, et mentionne trois doctrines différentes relativement à cette question, celle de la *préexistence*, celle du *créatianisme* et celle du *génératianisme*. En parlant de chacune d'elles, l'auteur en explique les idées, en mentionne les partisans et les antagonistes et fait connaître quelques-unes des objections qui leur sont faites. — Au sujet de la *nature de l'âme*, l'auteur indique les opinions des anciens et des modernes, et fait ressortir les différences qui existent entre leurs doctrines respectives. Il en fait de même pour ce qui concerne le *siége de l'âme*, objet de la quatrième et dernière partie de ce travail ; puis il arrive aux conclusions suivantes : 1° Le *matérialisme* n'ayant pu fournir aucune preuve positive que les hommes soient des descendants des singes actuels ou fossiles, et le *positivisme* n'ayant pu prouver l'*impossibilité* d'un Dieu, d'une matière créée, d'un esprit humain différent de la matière, du libre arbitre et de la responsabilité, ne sont pas fondés à nier leur existence ; 2° quant à l'origine de l'âme, le *génératianisme* seul conteste le besoin religieux et la raison ;

3° il y a dans l'univers deux principes : l'*esprit* et la *matière*, dont nous ne connaîtrons jamais l'essence, mais seulement les manifestations ; 4° le *siége* de l'esprit est l'*encéphale* et probablement aussi la mœlle allongée, dont la lésion amène une mort subite.

Tel est le résumé très succinct des travaux d'un genre purement philosophique. Le chapitre qui va suivre contiendra une liste beaucoup plus riche d'études d'un autre genre ayant trait à la

Littérature.

En premier lieu, je citerai deux travaux de critique littéraire sur Shakespeare, par M. Ed. Tièche. L'un est la continuation d'une étude sur l'*Hamlet* du fameux tragique anglais : la première partie a déjà été mentionnée dans le rapport de l'année passée ; dans la dernière, l'auteur passe en revue les personnages secondaires de cette tragédie, tels que Claudius, Horatio, Gertrude, etc., en fait ressortir les caractères, les compare avec d'autres figurant dans d'autres pièces du même auteur, et fait voir les ressemblances ou les différences qui peuvent exister entre eux ; puis cette revue terminée, il jette un coup-d'œil sur l'ensemble du drame qu'il examine comme œuvre littéraire proprement dite et comme production du génie. Il mentionne l'effet produit par les tragédies de Shakespeare en Allemagne et en France, l'influence qu'elles ont eue sur la dramatique dans ces deux pays, les attaques injustes dont il fut l'objet dans l'un, et l'admiration qu'il excita dans l'autre, et termine en comparant la pièce originale d'*Hamlet* avec l'imitation qu'en fit l'auteur français Ducis, et prouvant que malgré de très beaux vers dans la pièce française, l'avantage reste à l'*Hamlet* de Shakespeare.

Le deuxième travail de M. Tièche est encore une critique littéraire, qui a pour objet, cette fois, l'*Othello* du même auteur. Comme pour le travail précédent, M. Tièche fait d'abord connaître la passion prédominante qui règne dans cette pièce, et nous montre les ressorts que Shakespeare a fait mouvoir

pour parvenir à son but. Cette passion, c'est la jalousie, et le personnage qui la fait naître, croître et s'élever jusqu'à rendre sa victime furieuse, c'est Jago. Après avoir retracé la marche du drame, l'auteur de ce travail s'occupe des héros principaux, puis il passe à l'examen de l'œuvre en elle-même. Il regrette qu'à côté de beautés incomparables, il se rencontre ici, comme dans *Hamlet*, des inconvenances, des trivialités presque grossières qui blessent ; mais il les croit et avec raison, émanant de dramatiques autres que Shakespeare, qui les ont intercalées dans le texte primitif. Pour terminer, l'auteur compare cette pièce avec la tragédie de *Zaïre* par Voltaire, qui en est une imitation, et conclut à la supériorité de la première sur la dernière.

M. Gandon a présenté une réimpression faite par les soins de M. Fick de Genève, de l'*Avis et Devis des Lengves de Bonnivard*. Cet ouvrage imitant parfaitement le type de l'époque où il parut d'abord, est orné de vignettes et culs-de-lampe d'après des types originaux anciens.

M. Kohler a rendu compte de la *Feuille du Nouvel-An* pour 1866 de la bibliothèque de Zurich. Elle renferme une dissertation sur un autographe de Henri IV, roi de France, adressé aux colonels Galaty de Glaris et Balthasar de Cressier, près de Morat. Un *fac-simile* de cette lettre et un portrait d'Henri IV accompagnent la brochure.

Le même collègue a encore communiqué deux pièces tirées des archives de Porrentruy. La première, intitulée *Quadrille de la guerre*, n'offre d'autre intérêt que celui de son originalité ; c'est l'expression, d'une manière concise et parfois un peu crue, de l'opinion supposée des divers souverains ou Etats de l'Europe au sujet des affaires politiques, vers l'an 1734. — La deuxième, sous le titre de *Discours au public sur le fameux Koulikan*, n'est qu'une diatribe effrontée sur le compte d'un certain Etienne Bruat de Porrentruy, docteur en droit, et condamné à 15 ans de travaux forcés, à la suite des troubles qui agitèrent l'Evêché de Bâle de 1730 à 1740, et qui se terminè-

rent par l'exécution de Petignat. Les auteurs de ces pièces sont inconnus.

M. le pasteur Saintes a donné lecture de la première partie d'un travail sur *la vie et les travaux du philosophe socialiste Proudhon*. L'auteur y retrace de main de maître la jeunesse du philosophe, son caractère, ses études à Besançon et à Paris, ses premiers écrits et les attaques violentes qu'ils lui attirèrent, les turpitudes dont sa vie fut semée, etc. M. Saintes a promis d'achever la lecture de ce travail à une séance subséquente.

M. Mauley a lu quelques fragments de la relation d'un voyage pédestre qu'il a fait avec les élèves de l'école secondaire de Saint-Imier, à travers l'ancien Evêché de Bâle, à la fin d'août 1865. L'auteur relève l'utilité que retirent les jeunes gens de ces sortes de course, plus encore sous le rapport éducatif et moral que sous le rapport physique ; il rappelle la discipline observée par sa troupe, discipline exercée en vertu d'un règlement adopté par les pèlerins eux-mêmes avant leur départ, et il finit par émettre le vœu que la section de Saint-Imier puisse prendre ces courses scolaires sous son patronage, afin de leur donner, si possible, un intérêt et un développement analogues à ceux qu'ont acquis les petites expéditions des élèves des écoles secondaires et supérieures des cantons voisins.

Pour terminer ce chapitre, je citerai encore une relation de voyage par M. Dubois. Ce travail intitulé : *Dix heures à Berne*, est le récit d'une excursion faite le 17 juillet 1866, par les élèves de l'école secondaire des filles de Saint-Imier. L'auteur ne s'attache pas seulement à la description des beautés, des curiosités et des nouveautés que rencontraient à chaque pas ses jeunes élèves dans la ville fédérale, mais il s'attache encore à la peinture du plaisir et même de l'enthousiasme éprouvé par ces intéressantes jeunes touristes en traversant les diverses localités du beau vallon de Saint-Imier. Ce travail a mérité la sincère approbation de la section à laquelle il a été lu.

Poésie.

Il est à regretter que les compositions poétiques proprement dites, soient si peu représentées dans les travaux de cette année. Je n'en ai que deux à citer, et de celles-ci encore, il n'y en a qu'une qui soit l'œuvre originale d'un membre de la Société ; je veux parler d'une petite pièce intitulée : *Une méprise*, dans laquelle l'auteur, M. Courvoisier, nous fait voir un chasseur qui, croyant prendre un lièvre au gîte, va mettre la main sur un hérisson. Le titre en effet ne pouvait être mieux choisi.

La deuxième pièce, communiquée par M. Kohler, intitulée : *Requête au Roy, de MM. de la Religion*, est une poésie adressée à Louis XIV par des protestants de France en vue d'implorer sa clémence envers eux et leurs coréligionaires. Elle porte la date de 1683.

Je ne puis clore ce chapitre sans faire mention de la publication des *Fables, Pensées et Poésies* de notre collègue, M. N. Vernier. Je laisse à de plus habiles le soin de faire connaître cet ouvrage par une analyse que m'interdit l'espace restreint de mon rapport annuel ; mais je tiens à constater le plaisir que j'éprouve à rendre hommage au talent, au travail et à la persévérance d'un collègue dont les poésies ont maintes fois charmé nos séances.

Education.

Je n'ai que peu de choses à dire sur les matières relatives à cet objet. En général, j'ai plutôt des discussions à mentionner que des travaux proprement dits à passer en revue, puisque le rapport rédigé par M. Dupasquier sur la question de l'*établissement d'une université fédérale dans la Suisse romande*, est le seul qu'il me soit donné d'analyser. Cependant, comme ce rapport très complet et consciencieusement rédigé a été présenté à toutes les sections de la Société, et a été de leur part un objet d'examen et de discussion, je ne m'y arrêterai pas plus au long ici. Je me borne à rappeler que les conclusions en ont été admises par le bureau central, et que nulle

opinion contraire à cette admission ne s'est manifestée dans le sein de la Société.

Dans sa réunion du 19 février 1866, la section de Neuveville s'est occupée de l'organisation de cours publics, dont plusieurs avaient déjà eu lieu à la suite des démarches du bureau de cette section.

Cette même question des cours publics a aussi été soulevée à Saint-Imier, et la discussion, loin de rester stérile, a abouti à l'ouverture d'une série de cours qui ont été donnés pendant l'hiver, depuis le 24 janvier au 18 avril 1866.

Le protocole de Saint-Imier mentionne encore d'autres discussions très intéressantes, relatives à la création d'une *Ecole d'horlogerie* et de *dessin* pour les apprentis horlogers. Espérons que cette idée, marquée au sceau d'une haute philanthropie, ne restera pas à l'état de simple projet, mais que le Jura saluera un jour la réalisation d'une œuvre aussi éminemment utile.

Sciences physiques et naturelles. Archéologie.

Le résumé des matières à ranger sous ce titre sera plus bref encore que celui des travaux consignés au chapitre précédent. Je mentionnerai en premier lieu les *dents fossiles* trouvées dans les environs de Bévilard et exposées par M. le pasteur Tièche. Deux d'entre elles sont très bien conservées et mesurent près de deux pouces de longueur. Je regrette de ne pouvoir désigner dans quel terrain elles furent trouvées, ni à quelle espèce d'animal elles ont dû appartenir.

M. Morlet a présenté à la Société deux fers de mulet trouvés dans les environs d'Orvin, et auxquels les uns attribuent une origine romaine, d'autres, au contraire, une provenance beaucoup moins ancienne.

M. Rode a exposé une plaque rectangulaire en plomb, couverte sur les deux faces de caractères presque indéchiffrables, et de lettres latines bien nettes, divisées en mots auxquels on

ne trouve point de sens. Cet objet, trouvé à Bretiéges à quelques pieds sous terre, attribué par quelques personnes aux Bohémiens nomades qui jadis hantaient la contrée, a été communiqué à M. Parrat, de Porrentruy, lequel a essayé de traduire l'inscription, sans vouloir toutefois garantir l'exactitude de son interprétation. Il a lu ce qui suit :

« La mère Bethon du village de Bretiéges.
» C'est ici qu'a fini ce génie cultivé. »

—

« Voici la fin, ma bonne ; il t'a couverte, le tombeau, il t'a couverte. »

M. Parrat s'étonne que l'on se soit servi de caractères étrangers aux langues sémitiques ; il n'a pu reconnaître ces lettres.

Utilité publique.

Parmi les objets qu'il convient de classer sous ce nouveau chef, je ne trouve point de travaux spéciaux à analyser ; il importe cependant de faire connaître les discussions sérieuses qui ont eu lieu dans diverses sections et qui ont roulé sur des sujets importants.

La section de Porrentruy, par l'initiative de M. le pasteur Humbert-Prince, s'est occupée de la question du patronage des détenus libérés. Elle a discuté les statuts de la Société fondée à Berne à cet effet. Ces statuts ayant été adoptés et sanctionnés par le conseil exécutif, et plusieurs membres de la section ayant exprimé le désir d'être admis dans cette nouvelle association, l'on a soulevé à Porrentruy la question de savoir si l'on formerait une société de district à part, ou si l'on adhérerait à la Société centrale de Berne. Il n'a point été pris de décision définitive ; mais on s'est arrêté à une proposition ainsi formulée : « S'adresser à toutes les parties du Jura » pour savoir si elles seraient d'avis d'adhérer à l'idée de la » formation d'un comité central pour le Jura, ou non. Dans le » cas négatif, Porrentruy maintiendrait son adhésion au co- » mité central de Berne. » Cette question n'est pas encore

résolue, elle reste à l'étude et sera probablement reprise l'année prochaine.

Il en est de même d'une autre question concernant l'ivrognerie, et les moyens à prendre pour restreindre et détruire ce fléau dans nos campagnes.

A St-Imier, l'on a discuté d'affaires concernant le service postal du Vallon, ainsi qu'une proposition de M. Francillon demandant que la Société d'émulation prenne des mesures pour qu'à l'exposition de Paris, il y ait pour St-Imier une vitrine à compartiments pour les fabricants désireux d'exposer des montres ou d'autres produits de l'industrie horlogère de la localité.

Sur la proposition faite par M. le pasteur Fayot, « que la » section de St-Imier s'occupe de la question de savoir quels » moyens il conviendrait d'employer pour procurer des secours » aux pauvres de la paroisse, et quel serait le meilleur mode » de les répartir, » il s'est engagé une discussion dont la conclusion a été de charger M. le pasteur Bitzius d'élaborer un rapport sur cette question. Ce travail a été présenté et longuement discuté ; les idées principales en ont été admises parce qu'elles ont été reconnues pratiques et rationnelles, et considérant qu'il importait de les répandre dans le public, la section à l'unanimité a prié M. Bitzius de rédiger, sur la question du paupérisme et des secours à distribuer aux pauvres, une brochure qui sera imprimée et traduite aux frais de la section de St-Imier.

Comme il s'agit d'une question d'actualité et de grande importance, non-seulement pour le vallon de St-Imier, mais encore pour plusieurs autres districts, il faut espérer que cette publication ne se fera pas attendre, qu'elle sera étudiée dans les diverses sections et qu'elle produira des résultats satisfaisants.

Pour terminer ce chapitre, je range encore parmi les objets relatifs à son titre, une discussion intéressant spécialement la Société jurassienne d'émulation, soulevée au sein de la section de Bienne et méritant l'attention de la réunion de ce jour. Elle

a roulé sur la question de savoir « s'il ne serait pas opportun » de transférer le comité central dans les différentes sections. » Le foyer changeant, le zèle serait stimulé et ce changement » produirait plus de variété. » Après quelques débats il fut décidé de faire à l'assemblée générale du 22 août, au nom de la section de Bienne, la proposition d'aviser aux moyens de donner plus de vie à la Société, soit en élargissant le cercle d'activité, soit en permettant que le bureau central puisse être nommé ailleurs qu'à Porrentruy. — Ce sera donc à l'assemblée présente à décider la question.

Beaux-Arts.

Il manquerait quelque chose au champ déjà bien étendu des occupations de notre Société, si à côté des sujets sérieux, l'esprit n'en trouvait point dont il pût se récréer. C'est pourquoi je suis heureux à la fin de vos travaux, d'avoir à citer dans chacun de mes rapports quelque œuvre d'art ; ce bonheur serait doublé si ces œuvres s'étendaient à toutes les branches, et même si, à côté de la peinture et de la musique, elles embrassaient encore la sculpture et l'architecture. Cependant contentons-nous de ce que nous avons et vivons dans l'espoir qu'à l'avenir nous verrons le chapitre des Beaux-Arts aussi rempli qu'il mérite de l'être.

Aujourd'hui je cite, en premier lieu, un tableau à l'huile peint par M. Gandon, professeur de dessin, représentant, sous le titre du *Chemin creux*, une batterie d'artillerie fédérale en campagne, descendant un chemin encaissé entre deux talus élevés et faisant un contour subit. Ce tableau est plein de vie ; le mouvement en est expressif et l'exactitude des détails est parfaite.

L'on doit encore au crayon du même collègue deux jolis dessins à la mine de plomb, représentant, l'un *une reconnaissance de ronde*, par des troupes fédérales, et l'autre *le retour des fourrageurs*.

M. Bodenheimer, professeur, a exposé une gravure repré-

sentant un panorama de Bienne et les alpes bernoises, ou du *Kurhaus*, établi sur la hauteur dominant cette ville au nord. Ce panorama a été édité par M. Schüler, de Bienne.

M. Kohler a exposé un portrait de Léopold Robert en uniforme de collégien de Porrentruy. Ce portrait, peint par M. Hirschy d'après l'original dû au pinceau de Bandinelli, représente Léopold Robert à l'époque où il fréquentait le collége de Porrentruy, en 1805.

Ici se termine la revue de nos travaux. Il ne me reste plus qu'à vous parler des

Relations de la Société.

La Société jurassienne d'émulation continue à entretenir des rapports d'amitié et des correspondances suivies avec d'autres associations scientifiques, littéraires et d'utilité publique, tant en Suisse même que dans les pays voisins. Elle n'a pas, il est vrai, noué de nouvelles relations ; mais les anciennes se sont maintenues, et les échanges de publications n'ont pas été interrompus. Des circonstances de diverse nature ont empêché le bureau central de faire représenter la Société à la réunion de la Société d'émulation de Montbéliard, à laquelle, comme par le passé, elle était invitée avec la plus grande bienveillance.

Pour ce qui la concerne en elle-même, la Société n'a point subi d'autre modification qu'un changement dans le personnel du bureau de la section de Bienne, et l'admission dans celle de St-Imier, de citoyens ne faisant pas partie de la Société elle-même. A l'exception d'une seule section qui continue à ne pas donner signe de vie, toutes les autres ont travaillé, et, comme je l'ai exprimé en commençant, leurs travaux auraient été beaucoup plus nombreux, si l'année avait été plus favorable à l'étude.

Chaque année, j'éprouve un véritable chagrin à constater que la mort vient porter ses coups au milieu de nous. Aujourd'hui j'ai à vous annoncer la perte sensible qu'a faite la So-

ciété par le décès de l'un de ses plus anciens membres, M. Fl. Imer père, ancien préfet à Neuveville. Elle doit aussi regretter de ne plus voir figurer parmi ses membres quelques-uns de ceux qui se sont toujours montrés ses zélés partisans; par contre, elle a lieu de se réjouir d'en avoir admis de nouveaux, dont la jeunesse et le zèle éprouvé garantissent l'activité pour l'avenir.

En terminant ce coup-d'œil aussi rapide qu'il m'a été possible de le faire, Monsieur le Président et Messieurs, je réclame encore votre bienveillante indulgence, et je vous assure que je suis toujours animé du même désir de vous être utile et agréable.

Je fais des vœux pour la prospérité de la Société jurassienne d'émulation. Puisse-t-elle toujours continuer à entretenir parmi nous l'amour du bien, la recherche du vrai et de l'utile, et servir de lien à tous les cœurs jurassiens qui, par l'étude et la culture du beau, travaillent au bonheur de leur pays !

ALEX. FAVROT.